



6,6 millions de passagers en 96; la clientèle demeure stable (A5)

Les sports



11 | 9

- Cahier C

Centre-ville

Des promoteurs s'intéressent au Marché des Grandes-Fourches (A2)

OTJ



Ça court et ça crie dans toutes les langues à Ascot (A3)

De Sherbrooke à Kaliningrad



Guillaume Déziel s'en va enseigner le français aux Russes (A7)

Météo / A2

SOLEIL

25

5h21 20h25

26 juil. 03 août 11 août 18 août

Bainbridge porte sa cause en appel

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Rappé d'une ordonnance l'obligeant à purger 25 ans de détention ferme avant d'obtenir le privilège de soumettre une demande de libération conditionnelle, Jean-Paul Bainbridge, âgé de 27 ans, entend réclamer un examen de cette décision.

Son intention a été confirmée hier par le criminaliste Jean-Marc Bénéard, chargé de présenter une telle procédure en Cour d'appel du Québec.

Bainbridge purge une condamnation à perpétuité à la suite de son plaidoyer de culpabilité sur une accusation réduite de meurtre au second degré de Isabelle Bolduc, le 30 juin 1996, à Fleurimont.

«Le délai que je vais fixer va être sévère, très sévère même mais c'est la décision que la loi, la justice et ma conscience me dictent», avait dit le juge Reynald Fréchette de la Cour supérieure, à Sherbrooke, avant de lui imposer vendredi dernier le délai préalable maximal prévu pour un tel crime.

Isabelle Bolduc a été enlevée en pleine nuit sur la 12e Avenue, séquestrée pendant 18 heures à l'appartement de Marcel Blanchette, qui a aussi été condamné, et abusée sexuellement et en complicité, avant d'être conduite sur un chemin isolé pour être assassinée à coups de barre de fer par Blanchette et frappée aussi par Bainbridge. Mais le pathologiste n'avait pu établir si la victime était encore vivante au moment où Bainbridge a frappé.

Me Bénéard estime avoir des motifs juridiques pour demander une révision de l'ordonnance du délai préalable, qui varie de 10 à 25 ans dans le cas de meurtre au second degré. Il n'a toutefois pas voulu divulguer ces motifs avant l'inscription de sa requête à la Cour d'appel.

Me Bénéard soutient toutefois que l'imposition d'un délai de 25 ans est peu fréquente dans un tel cas.

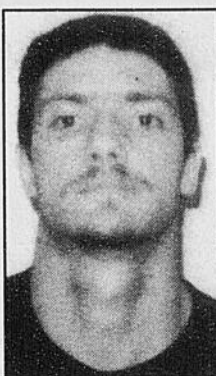
De son côté, le procureur Charles Crépeau avait suggéré une période de détention ferme de 20 ans tandis que la défense estimait qu'une peine variant de 10 à 12 ans pourrait servir les fins de la justice.

Le juge Fréchette ne s'est pas rallié. Il estime que le prévenu présente un caractère de dangerosité élevée pour la société et qu'il y a un risque sérieux que ce danger soit présent pour une très longue période de temps, sinon pour toujours.

Le juge Fréchette avait mentionné «... en un mot, dès lors que vous êtes laissé à vous-même, c'est la catastrophe».

Bainbridge s'était engagé à 21 ans dans le chemin de la marginalité et a écoupé en 1991 de 30-jours pour deux effractions, en 1993 de 30 mois pour agression sexuelle sur une adolescente de 13 ans, et de trois mois pour menaces de mort.

Marcel Blanchette a été condamné à la détention à vie sans possibilité de formuler une demande de libération conditionnelle avant 25 ans pour le meurtre au premier degré de Mme Bolduc.



Jean-Paul Bainbridge

La saison touristique s'annonce excellente (D1)



Ça va mal pour le juge Therrien

Le Conseil de la magistrature recommande sa destitution

Montréal (PC)

Le Conseil de la magistrature du Québec a recommandé hier la destitution du juge Richard Therrien, de la Cour du Québec.

C'est le ministre de la Justice du Québec, Paul Bégin, qui avait porté plainte contre le juge Therrien, moins de deux mois après que M. Therrien fut devenu juge à la chambre criminelle de la cour du Québec à Longueuil. Il lui reprochait d'avoir omis de dire devant un comité de sélection pour un poste de juge qu'il avait été condamné à un an de prison pour avoir caché dans l'appartement de sa sœur les felquistes Paul et Jacques Rose durant la Crise d'octobre, en 1970.

Richard Therrien s'était défendu en

alléguant qu'il n'avait pas l'obligation de dévoiler des erreurs commises il y a plus de 25 ans et pour lesquelles il a obtenu le pardon en 1987.

Les membres du comité du Conseil de la magistrature ont jugé à quatre voix contre une que le juge a mal servi son obligation de transparence lorsqu'il a deux reprises il a caché ses antécédents judiciaires pour accéder à la magistrature. Le conseil estime qu'un candidat à la magistrature doit faire preuve de plus de transparence qu'un citoyen ordinaire.

Richard Therrien avait parlé de ses antécédents judiciaires aux comités de sélection pour le poste de juge en 1991 et 1993, mais ne les a pas dévoilés aux troisième et quatrième comités de sélection, en 1995 et 1996. Après avoir vu un poste de juge lui passer sous le nez à deux occasions, Richard Therrien avait

décidé de taire ses démêlés avec la justice et de laisser au ministre de la Justice le choix d'accepter ou non sa candidature au poste de juge.

L'avocat du juge Therrien, Jean-Claude Hébert, estime que la balle est maintenant dans le camp du ministre Bégin, qui a un mois pour décider s'il donnera suite ou non aux recommandations du Conseil de la magistrature.

«Je vous mentirais si je vous disais que je suis très heureux du résultat. Nous espérons une décision différente de celle qui a été rendue», a déclaré hier Me Hébert.

Le juge Richard Therrien, en poste à la Cour du Québec depuis septembre 1996, avait été formellement suspendu de ses fonctions par le Conseil de la magistrature jusqu'à la conclusion de l'enquête à son sujet.

DEHORS LES CHIENS!



Imacom-Daguerre, François LaFrance

«Nos chiens font partie de la famille, il est hors de question qu'on s'en débarrasse!», disaient unanimement les résidents de la rue Thibeault qui ont reçu un avis du propriétaire les sommant de se départir de leur chien. De gauche à droite, on reconnaît Luc Chicoine et son chien Sammy, la petite Cassandra, 3 ans, avec son papa, Patrick Boyer, sa chienne, Buddy, sa maman, Sarah Bissonnette et son petit frère, Michaël. À côté de celui-ci, se trouvent Mélanie Boutin, sa petite fille Alexandra, sa chienne, Kelly et Nathalie Nadeau, accompagnée de Punch.

Karine TREMBLAY

Ascot

Après la Ville de Sherbrooke, c'est maintenant au tour d'Ascot d'avoir à débattre avec des propriétaires de chiens mécontents.

Des locataires qui résident dans des immeubles situés sur la rue Thibeault, à Ascot - où la présence de chiens a toujours été tolérée malgré des baux de location qui en interdisent la possession - ont reçu un avis les sommant de se départir de leur chien.

«Nous avons emménagé ici le 1er juillet seulement, dit Patrick Boyer, maître d'un chien de race boxer. Nous avons choisi ce logement justement parce que les chiens y étaient acceptés. Nous voulions faire inscrire cette condition sur le bail, mais on nous a répondu que notre chien serait toléré et qu'on n'avait pas besoin de l'écrire. Pour éviter les mauvaises surprises, on a parlé à d'autres résidents de l'immeuble, qui nous ont confirmé que même si le bail l'interdisait, les propriétaires ne voyaient aucun inconvénient à ce qu'ils gardent leur toutou.»

Le problème, c'est que ces trois immeubles où les animaux étaient autorisés ont, entre-temps, été vendus. En même temps que plusieurs emménageaient, le 1er juillet dernier, les édifices étaient acquis par de nouveaux propriétaires, qui ne semblent pas avoir la même tolérance que leurs prédécesseurs en ce qui a trait aux animaux de compagnie...

«On a le droit de faire respecter les clauses du bail, mentionne l'une des nouveaux propriétaires, qui préfère taire son nom. Nous avons reçu de nombreuses plaintes de la part d'autres locataires, qui en ont assez de cette situation. Ce ne sont pas tous les chiens qui sont tenus en laisse... et leurs maîtres ne ramassent pas toujours leurs dégâts! Nous avons donc pris les moyens nécessaires pour remédier à tout ce grabuge.»

De fait, une lettre en bonne et due forme a été envoyée à tous les propriétaires de chiens ré-

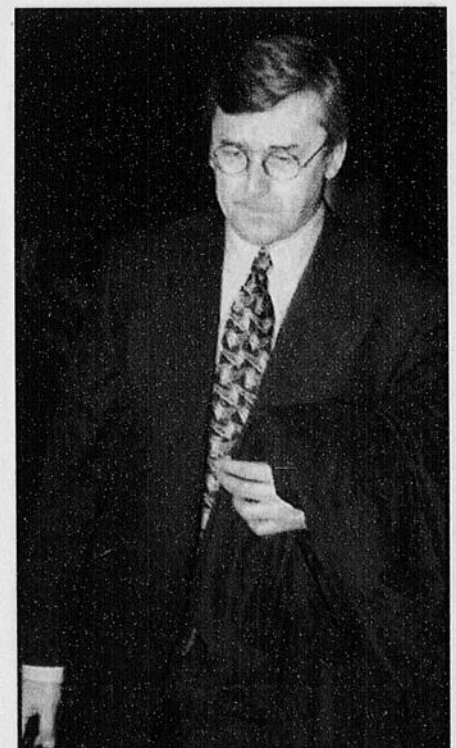
sidant dans l'un des trois bâtiments. Il y était clairement stipulé qu'en vertu des clauses du bail qu'ils ont signé, ils leur est interdit de garder leur chien. On leur laisse donc jusqu'au 31 juillet pour s'en départir.

Consternés, les locataires visés ont réagi: la concierge des lieux, Sonya Bouchard, ne compte plus le nombre d'appels qu'elle a reçus! C'est avec elle que les locataires avaient, au départ, négocié les clauses du bail, mais Mme Bouchard était alors l'employée des anciens propriétaires qui toléraient les chiens. Depuis que ceux-ci ont vendu, elle exerce toujours ses fonctions... en se conformant aux exigences de ses nouveaux patrons.

«À ceux qui venaient visiter les appartements, je disais que oui, les propriétaires toléraient les chiens, mais que le règlement ne les autorisait pas. Par conséquent, la situation pouvait changer si les bâtiments (qui étaient à vendre depuis au moins deux ans) passaient aux mains de nouveaux propriétaires. C'est d'ailleurs ce qui c'est produit»

Paradoxalement, c'est un souci de protéger leurs enfants qui a poussé des voisins de palier opposés à la présence de chiens à porter plainte: «Ça n'a tout simplement pas de bon sens, dit Line Lavallée, qui réside dans le secteur depuis maintenant six ans. J'ai peur de sortir dehors. Alors, vous imaginez ce qu'il en est des enfants! Parce que plusieurs chiens ne sont pas de simples petits toutous de compagnie, mais de grosses bêtes qui ne sont vraiment pas à leur place dans un petit foyer!»

À la Régie du logement, on estime que si aucune entente ne survient entre locataires et propriétaires, ce sera à la cour d'en décider. «La question du changement de locataires pose certainement un problème supplémentaire... À savoir si l'entente verbale prise entre les anciens propriétaires et les locataires est encore valable maintenant, ce sera au juge de trancher», concluait Mme Custeau, de la Régie du logement.



Le juge Richard Therrien

GRANDE VENTE DE SKI

DU 23 AU 27 JUILLET

PLAN MISE DE CÔTÉ

RABAIS JUSQU'À 60%

SKIS • BOTTES • PLANCHES À NEIGE ET VÊTEMENTS

2910, boul. Portland voisin de la S.A.Q.

(819) 564-6602

Ski Mode Claude Adam

Un espoir sérieux pour le Marché des Grandes-Fourches en très grande partie inoccupé

Des promoteurs de l'extérieur intéressés



Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Un groupe de promoteurs privés est intéressé à acquérir le Marché des Grandes-Fourches, un centre commercial de 14 000 mètres carrés pratiquement inoccupé, à l'exception d'un magasin de tissus.

«Nous avons des discussions sérieuses avec des promoteurs privés de l'extérieur de la région intéressés à une acquisition éventuelle», indique le conseiller municipal du district du Centre-ville, Serge Paquin, au sujet de cet immeuble propriété de la Fondation Saar.

Ce dernier précise que les promoteurs en

question «ne sont pas rattachés à une chaîne commerciale en particulier» et viseraient une implantation commerciale diversifiée, s'ils achètent évidemment.

«On espère que cela va se concrétiser dans les prochaines semaines», dit M. Paquin au sujet de ce centre commercial.

«C'est évident que compte tenu des investissements de la Ville dans ce secteur-là, cela permettrait de le mettre en valeur», ajoute le conseiller municipal.

Il rappelle que Sherbrooke a investi cinq millions \$ l'an dernier pour réaménager le boulevard des Grandes-Fourches Sud, un lien routier majeur entre les rues King Ouest et Galt Ouest, dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec.

En juin 1996, l'administration municipale avait débloqué une somme de 2,5 millions \$ pour faire l'acquisition du Marché des Grandes-Fourches, en vue d'en revendre une partie à la chaîne Provigo qui y aurait relocalisé le magasin Maxi de la rue Wellington Sud.

Le projet a toutefois été abandonné deux mois plus tard, puisque Provigo avait renoncé à son achat.

Depuis, la Ville tente d'intéresser des promoteurs à cet immeuble, dont l'évaluation municipale serait d'environ quatre millions \$.

Le dg de Rock Forest songe à s'adresser à la Commission municipale

Rock Forest (MM)

Le directeur général de Rock Forest, Richard Fabi, n'écarte pas la possibilité de recourir à la Commission municipale pour contester le non renouvellement de son contrat de travail.

Outré, M. Fabi soutient que les élus forestois font preuve d'hypocrisie en marge de ce dossier. Il reproche notamment au maire Bertrand Delisle de ne pas avoir dit la vérité sur tout ce qui a entouré le non renouvellement de son contrat de travail.

Ainsi, Richard Fabi maintient que la décision unanime des élus municipaux a été prise le 2 juin dernier, à l'issue d'une assemblée de travail, une information qu'a corroborée lundi le conseiller et maire suppléant Jean-Guy Dion.

«Au conseil, c'est de l'hypocrisie tout le temps. On ne m'a pas invité à cette réunion du 2 juin et c'est le lendemain que j'ai appris la décision. Le maire m'a fait venir à son bureau, m'a dit que mon contrat n'était pas renouvelé et m'a demandé de lui remettre une lettre de démission. Ce que j'ai refusé.»

Le refus exprimé par Richard Fabi était tout simplement justifié par la volonté de faire les choses dans les règles de l'art, explique-t-il. Ce qui exige que cet item (le non renouvellement de son contrat), soit inscrit à l'ordre du jour d'une assemblée régulière pour que les élus puissent en débattre et prendre position.

«C'est bien de valeur...»

«Mais le maire n'a pas voulu. Pour éviter le questionnement des journalistes. C'est bien de valeur, mais je ne marche pas comme ça moi», tranche Richard Fabi.

Quant au fait qu'aucun proposeur ni secondaire n'ait osé se manifester lors de cette résolution fut présentée, M. Fabi explique que personne ne voulait être associé à l'adoption de cette résolution. D'où l'emploi du terme hypocrisie par ce dernier.

«Quand on casse une entente entre deux parties, il me semble qu'on se rencontre pour en parler. Là, on dit que la position du conseil est unanime. C'est comme si j'avais fait un coup pendable et que tous les élus s'étaient mis d'accord pour me mettre dehors. J'ai l'air de quoi moi?»

Ancien directeur général adjoint à la Ville de Sherbrooke, Richard Fabi aura passé quatre années à Rock Forest à titre de directeur général.

AU PALAIS DE JUSTICE

Un agent d'immeuble obligé de rembourser

A cause d'une information dans la publicité pour vente faisant référence à du «bois franc» et sur une fiche à des «planchers tbdur» (tapis sur bois dur), un agent immobilier devra payer une somme de 3000 \$ aux acheteurs d'une maison.

Ainsi en a décidé le juge Jacques Pagé de la Cour des petites créances, à Sherbrooke, ayant conclu que ces inscriptions ont induit en erreur les requérants.

L'ancienne propriétaire de la maison avait affirmé n'avoir pas représenté à l'agent d'immeuble que ses planchers étaient en bois dur ou en bois franc.

La preuve a établi que le tapis était installé sur un plancher de contreplaqué et

que la pose de bois dur coûterait 4500 \$ pour la maison.

Pour le tribunal, il s'agissait là d'un défaut caché, c'est-à-dire une situation contraire à ce qui était présenté dans l'offre de vente.

Les acheteurs ont droit à une diminution de prix parce que ce qu'ils ont obtenu ne correspond pas à ce qui a été vendu et annoncé.

250 \$ pour recouvrer sa liberté

En attendant d'être jugé sur sept chefs en marge de trois épisodes différents, Richard Wilson, 45 ans, a pu recouvrer sa liberté sous conditions pendant les procédures contre lui.

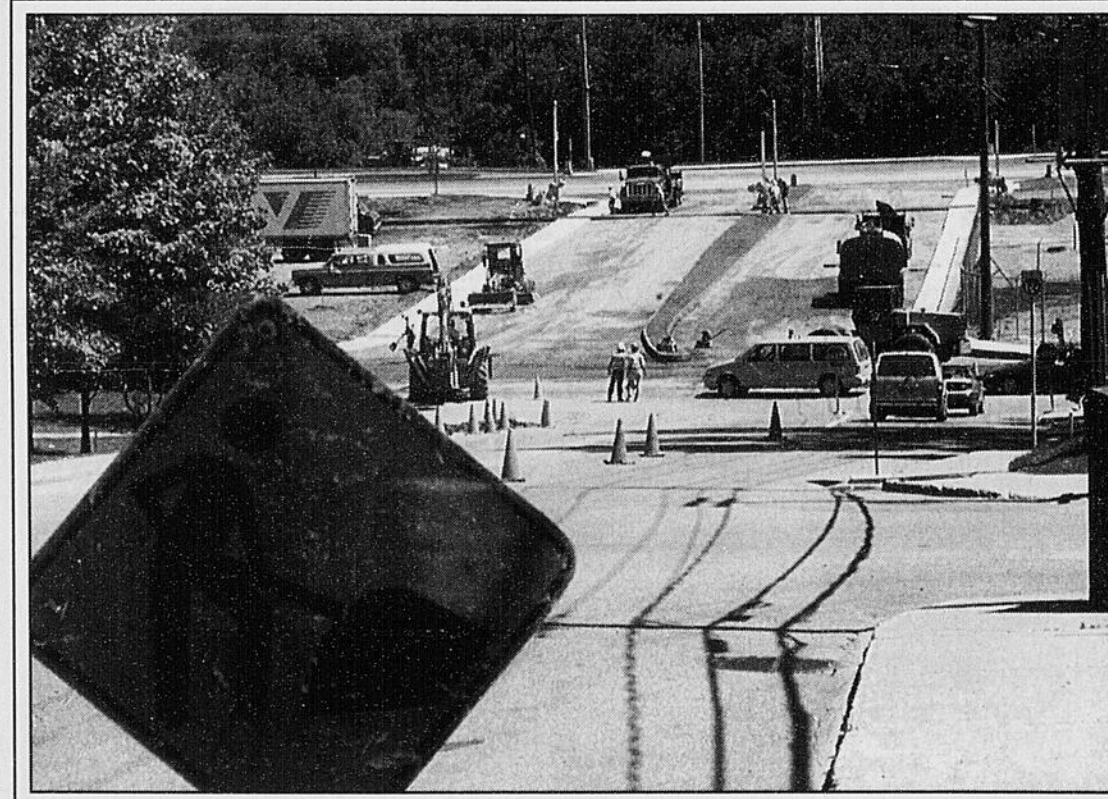
Il est inculpé de conduite dangereuse sur le chemin et de mise en danger de la vie

d'une personne le 12 septembre, à Barnston Ouest, de voies de fait, menaces et entrave à deux fonctionnaires des services sociaux le 13 juillet ainsi que d'action indécente et tapage le 16 juillet pendant qu'il se trouvait sous un engagement de garder la paix.

Représenté par Me Myriam Lachance, Wilson a pu reprendre sa liberté provisoire moyennant un dépôt de 250 \$ pour garantir son engagement de garder la paix ainsi que de ne pas communiquer ni se rendre chez les victimes alléguées, à la suite d'une recommandation de la procureure Andrée Marchand.

Le juge Gabriel Lussone de la Cour du Québec a remis cette cause au 18 septembre pour la communication de la preuve.

D'après une source policière, un piéton s'était jeté dans le fossé à deux reprises par crainte de subir un mauvais parti sur le chemin de Ways's Mills.



La «nouvelle» rue Aberdeen en service le 18 août

Imacom-Daguette, François Lafrance

Les travaux de prolongement de la rue Aberdeen, de Wellington Sud à des Grandes-Fourches Sud, doivent en principe être terminés pour le 18 août prochain, ce qui constituera la touche finale au vaste projet de réaménagement routier de ce secteur, réalisé au coût de cinq millions \$. La Ville de Sherbrooke indique que l'asphaltage doit se faire cette semaine, suivi de la mise à l'essai des mécanismes pour la synchronisation des feux du passage à niveau.

loto-québec résultats

PANCO
Tirage du 97-07-22
3 10 11 16 26
27 34 38 40 46
47 50 51 53 55
57 59 60 64 67

Quotidienne
Tirage du 97-07-22
3 4
900 8970

Extra
Tirage du 97-07-22
NUMÉRO: 794984

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

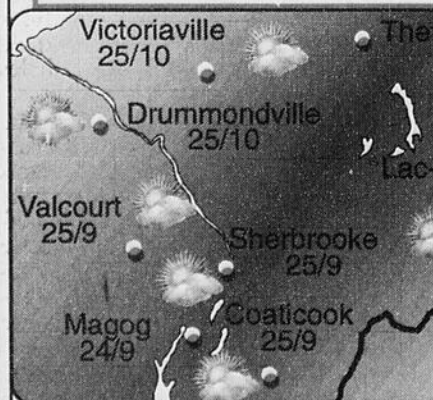
MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

SPAGHETTI + SALADE CÉSAR OU DU CHEF **4.99**

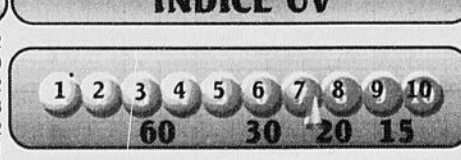
Guido's CARREFOUR DE L'ESTRIE
La Grande Place, Victoriaville

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENREDI	SAMEDI
25 PRÉC. 0	9 PRÉC. 0	26 10 PRÉC. 10	27 11 PRÉC. 20	28 11 PRÉC. 20



QUÉBEC

Chicoutimi Sol	24/12	Québec Sol	25/12
Gaspé Var	21/8	Rimouski Sol	22/10
Iles-de-la-Mad. Var	20/14	St-Georges Sol	22/10
La Grande Var	22/7	Sept-Îles Sol	19/8
Lac St-Jean Sol	24/12	Trois-Rivières Sol	25/12
Montréal Sol	26/15	Val d'Or Sol	25/11



CANADA

Charlottetown Sol	22/11	Régina Sol	29/11
Edmonton Var	21/12	St-John's Ave	15/8
Fredericton Sol	26/10	Toronto Var	25/15
Halifax Sol	25/10	Victoria Sol	20/12
Ottawa Sol	27/15	Winnipeg Ora	31/17

USA

Boston Var	23/14	New York Var	26/18
Bridgeport Var	25/17	Plattsburg Sol	27/11
Burlington Sol	27/11	Portland Sol	23/12
Concord Sol	26/9	Providence Var	25/15
Detroit Nua	26/16	Washington Plu	26/24

LE MONDE

Athènes Sol	33/24	Mexico City Nua	23/13
Beijing Plu	32/25	Moscou Sol	24/15
Berlin Sol	26/12	Paris Sol	22/16
Hong Kong Sol	29/25	Port-au-Prince Sol	28/22
Lisbonne Sol	23/17	Rome Sol	31/14
Londres Sol	24/14	Tokyo Ave	30/23

DESTINATIONS SOLEIL

Atlantic City Plu	24/19	Myrtle Beach Plu	31/23
Cape Cod Var	23/14	Old Orchard Sol	23/12
Daytona Beach Sol	31/24	Orlando Ora	33/23
Freeport Plu	32/25	Plattsburg Sol	27/11
FT Lauderdale Nua	31/24	Tampa Ora	33/23
Honolulu Plu	31/26	Virginia Beach Plu	30/26
Key West Plu	32/25	West Palm B Plu	32/25
Miami Var	29/26	Wildwood Plu	24/19

© Services Commerciaux MM 1997

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,51 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....24 \$
Coût à l'abonné.....4,00 \$

ABONNEMENTS

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total	Abonnement par la poste: territoire immédiat	Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$	1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$	
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$	6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$	
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$	3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$	
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$	1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$	

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

EMPLOIS DU JOUR

Représentant commercial en informatique
Offre: 2193419

Lieu de travail: Estrie
Salaire: commission, possibilité de 400 \$ et plus par semaine, permanent, temps plein, lun. au ven., horaire variable.

Exigences: formation en marketing ou administration ou domaine connexe et/ou expérience comme représentant, maîtriser la technique de vente, connaissance de base de différents logiciels, posséder une auto.
Fonctions: entretenir des relations professionnelles chez

les clients, évaluer les besoins en informatique, soumettre des rapports aux spécialistes afin de recommander différents logiciels.

Technicien en électronique
Offre: 2209984

Lieu de travail: région de l'Estrie
Salaire: à négocier, rur appel, temps partiel
Exigences: D.E.C. en électronique un atout, minimum d'un an expérience en installation/réparation d'appareils électroniques, être disponible.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

INDEX

Agro-alimentaire:.....	B-2
Arts:.....	B-4
Bandes dessinées:.....	D-4
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-7
Économie:.....	B-5
Messier en liberté:.....	D-2
Opinions:.....	A-6
Petites annonces:.....	D-3
Sports:.....	C-1

MARIO Goupil



En Cadillac, de Lennoxville à North Hatley

Je ne crois pas vous avoir déjà mentionné que je suis devenu un adepte du vélo. C'est nouveau de cet été. Remarquez bien que je n'en fais pas aussi souvent que je le souhaiterais, mais quand je le peux, j'aime bien enfourcher ma nouvelle bicyclette — une Cadillac à comparer à la vieille bécaune 10 vitesses que je possédais avant — et aller faire un tour.

Hier matin, pour me faire pardonner mes excès de la fin de semaine, je suis allé faire un tour de vélo au centre-ville de Sherbrooke. Très mauvaise idée. D'ailleurs, après m'être fait froter les mollets par un mastodonte de la Ville chargé de ramasser les ordures, non sans avoir essuyé un regard haineux de la part du chauffeur de ce camion, j'ai décidé de me déguiser en courant d'air et de mettre le cap vers une piste cyclable. Celle qui va de Lennoxville à North Hatley plus précisément.

Tous les amateurs de randonnées à vélo devraient s'offrir au moins une fois dans leur vie les 13 kilomètres de piste cyclable qui séparent Lennoxville de North Hatley. C'est un véritable petit paradis, rien de moins.

Cela fait déjà quelques fois que je m'offre le plaisir de rouler sur le Boulevard des Framboises, comme je l'ai baptisé. Pourquoi le Boulevard des Framboises? Allez-y et jetez un coup d'oeil de chaque côté de la piste. Vous comprendrez.

J'avais remarqué tous ces framboisiers lors de mes visites précédentes en me promettant bien une dégustation, la saison venue. Je sais maintenant que je n'étais pas le seul à avoir eu l'idée. Mais les gourmands qui m'ont précédé en avaient quand même oublié quelques-unes...

Hier matin, je me suis donc régaler. Elles n'étaient pas évidentes à trouver, mais ça valait bien quelques égratignures aux jambes.

J'ai dû faire un bon kilomètre à pied à cueillir des framboises. Juste pour le plaisir de les déguster au fur et à mesure.

Il fallait voir et entendre les autres cyclistes s'étonner de me voir avec mon casque sur la tête dans les talles de framboises.

— As-tu vu mon petit chéri? Le monsieur y mange des framboises...

— J'en veux, moi aussi, des framboises maman...

— Non, non. On n'a pas le temps d'arrêter...

Deux Françaises m'ont fait crouler de rire.

— T'as vu ce qu'il fait le mec?

— Mais il pisse, ma foi?

— Non, regarde, je crois qu'il cueille des petits fruits...

Voilà si un gars irait pisser dans un talles de framboisiers. Avec son casque sur la tête en plus. Ah! ces Françaises...

-0-

En cette deuxième semaine des vacances de la construction, le tronçon Lennoxville-North Hatley est fort achalandé. Comme tous les autres j'imagine.

On en rencontre évidemment de tous les genres sur les pistes cyclables. Comme sur les routes en fait.

Il y a bien sûr les Jacques Villeneuve qui roulent à des vitesses folles. J'ai déjà failli me retrouver au fond d'un ravin tellement un de ces mordus de la vitesse m'avait fait sauter en me doublant alors que je ne l'avais même pas entendu venir. Un jour, il y en a un qui va finir comme l'oncle Jacques: le nez dans une clôture!

Il y a aussi les petits couples d'amoureux en balade. Ceux qui circulent côte à côte et qui monopolisent presque toute la piste. Si vous êtes seul, il y a de bonnes chances qu'ils ne vous voient même pas. Ou qu'ils vous ignorent tout simplement. Surtout le mâle, qui circule habituellement au centre, et qui refuse de se ranger derrière son amoureux s'il aperçoit un autre mâle solitaire venir en sens inverse.

Évidemment, on retrouve des petites familles qui se déplacent en groupe. De tous les cyclistes qui envahissent la piste, ce sont peut-être les personnes qui prennent le plus le temps de goûter la randonnée. Et de manger des framboises!

Finalement, il y a les détestables. Qui sont-ils? Ce sont ces cyclistes qui ne sont même pas capables de laisser leur appareil radio à la maison. J'en ai croisé au moins cinq dont les bicyclettes étaient munies d'une radio portative, hier. L'une de ces cyclistes est arrivée, en compagnie de son conjoint, tout de suite après moi à North Hatley hier midi.

Devinez un peu ce qu'elle écoutait?

L'émission de la grande gueule à Gilles Proulx.

J'ai tout de suite repris la piste en sens inverse...

DANS LE CADRE DES FÊTES DES 200 ANS DE GEORGEVILLE

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Une exposition de photographies anciennes avec des textes unilingues anglais, présentée par la Société d'histoire de Georgeville dans le cadre de retrouvailles marquant le bicentenaire de cette municipalité, suscite un vif mécontentement chez certains citoyens du canton de Potton, qui fête également ses 200 ans.

«Je trouve cela aberrant et insultant; il s'agit de remettre les pendules à l'heure, nous ne sommes plus en 1797, mais bien en 1997!», lance Gérard Leduc, qui se défend bien d'être un «radical» en matière linguistique.

«J'ai gagné ma vie en anglais et en français, je respecte les anglophones, mais je veux qu'on me respecte aussi», prend-il soin de préciser.

«J'ai visité l'exposition et j'ai vu le président John Scott. Je lui ai fait re-

marquer que ce n'était pas acceptable», souligne M. Leduc.

Un livre sur les 200 ans de Georgeville a également été réalisé. Et là encore, soutient M. Bolduc, les textes sont uniquement en anglais, à l'exception de l'introduction.

Ce dernier est d'autant plus choqué par le caractère unilingue de cette exposition qu'historiquement, les communautés anglophone et francophone de la région ont toujours cohabité dans le respect et l'harmonie.

«Bien sûr, les anglophones sont à l'origine de Georgeville. Les francophones sont arrivés vers 1860, mais les deux groupes ont évolué ensemble avec beaucoup d'échanges et même des mariages.

«Je trouve cela insultant qu'on nous présente une exposition uniquement en anglais, c'est comme s'ils se foutaient de 90 pour cent de la province», ajoute M. Leduc, qui reconnaît que bon nombre de propriétaires de maisons à

Georgeville sont américains et probablement peu préoccupés par les questions linguistiques.

«Nous, ici, à Potton, on a fait un livre pour notre bicentenaire, avec des photos, mais nos notes sont bilingues», signale M. Leduc, qui rappelle que les anglophones sont «légèrement en majorité» dans le canton de Potton.

Une question de temps et de ressources

Interpellé à ce sujet, le président de la Société d'histoire de Georgeville, John Scott, se dit désolé de la réaction du citoyen du canton de Potton et se défend en faisant remarquer que l'exposition est d'abord destinée aux résidents et anciens résidents de la municipalité et non au public en général.

«Je le comprends tout à fait, mais je lui ai expliqué que l'exposition a été organisée rapidement en vue des retrouvailles tenues il y a deux week-ends; nous avons simplement été incapables de nous préparer pour un autre public», déclare M. Scott.

«Je suis désolé qu'il (M. Leduc) soit choqué, mais je pense qu'il a oublié à qui était destiné cet événement», ajoute-t-il.

Et lorsqu'on lui signale que des gens de l'extérieur, francophones de surcroît, peuvent avoir envie de visiter cette exposition, M. Scott répond que «si quelqu'un de l'extérieur veut venir, il est tout à fait le bienvenu, bien que l'événement n'ait pas été organisé pour le public en général.

«Mais ne vous méprenez pas: ce n'est pas une question de principe. Je dois plaider que nous avons reçu 650 personnes lors des retrouvailles, cela a été une question de temps et d'organisation», insiste M. Scott.

Ce dernier fait en outre remarquer qu'à Georgeville, une municipalité qui compte 25 pour cent de francophones, les gens ont l'habitude de s'exprimer dans leur langue maternelle, quelle qu'elle soit, en prenant pour acquis que l'autre va faire l'effort de comprendre.



Les enfants sont tous pareils; ils donnent toutes leurs énergies durant le jour et dorment profondément le soir venu, qu'ils soient de l'ex-Yugoslavie, du Québec ou d'ailleurs.

Ça crie et ça court dans toutes les langues, à l'OTJ d'Ascot!

Béatrice FARAND
Ascot

Soccer, baignade, ballon chinois ou chasse au trésor; toutes les activités sont agréables lorsqu'on est jeune et qu'on va à l'OTJ.

À Ascot, ça crie, ça saute, ça court, bref, les enfants déplacent de l'air. Et pour cause! Hier après-midi, il s'agissait de la demi-journée sport. «Nous avons un thème à exploiter chaque semaine et des activités fixes comme la demi-journée sport et le mercredi, jour de sortie. On va au Zoo de Granby, aux glissades d'eau de Bromont ou à la piscine de l'Université de Sherbrooke», explique Isabelle Turcotte, responsable de l'OTJ.

Difficiles à suivre! Au jeu de kick ballon, les jeunes voulaient gagner et mettaient tous leurs efforts pour y arriver. Les monitrices semblaient suivre. «Il faut beaucoup d'énergie et je vous garantis qu'on dort bien le soir», lance une monitrice en dormant au surnom de Tweety. Car toutes les animatrices ré-

pondent à un nom de code. En plus de Tweety, on retrouve Jello, Sauterelle, Coccinelle, Ge, Puce, Cocotte et Athéna. Ça rend la chose encore plus amusante pour les enfants.

Le tour du monde

En tout, on compte environ 80 jeunes à l'OTJ d'Ascot, et parmi eux, une quinzaine venant d'un autre pays. «Nous sommes jumelés avec le COFI, le Centre d'orientation et de formation des immigrants. Pendant que les parents prennent des cours de français, les enfants viennent ici. De cette façon, ils s'intègrent à notre culture et à notre langue par le jeu et surtout avec les autres enfants», explique Isabelle Turcotte.

«Le thème général de cet été s'apparente aussi un peu à eux puisque c'est *Faire le tour du monde*. La plupart des jeunes viennent de Bosnie et certains ne parlaient pas français à leur arrivée. Dans les années passées, nous avons vu des jeunes parlant uniquement le serbe-croate au début de l'été chanter plusieurs chansons en français

à la fin!»

«J'aime l'OTJ parce qu'il y a beaucoup d'amis, raconte Dragana, qui vient de l'ex-Yugoslavie. Il y a huit mois que ma famille est arrivée et au début j'avais un peu de misère mais maintenant c'est mieux, car je connais plein de monde.»

«J'aime l'OTJ parce que c'est le fun, répond Janko, âgé de 7 ans, de l'ex-Yugoslavie également. Il y a des jeux, des amis et des chansons. Ma préférée est Zimbabwe.»

À Sherbrooke aussi

Mais il n'y a pas qu'Ascot qui soit jumelé avec le COFI. Sherbrooke aussi. Au Centre communautaire de loisirs Sherbrooke, Carole Lacharité explique que ce n'est pas la première année. Là aussi, il s'agit d'une majorité de Bosnienne.

Mais peu importe la nationalité d'origine, les enfants sont tous pareils; ils donnent toutes leurs énergies durant la journée et dorment profondément le soir venu. Qu'ils soient de l'ex-Yugoslavie, du Québec ou d'ailleurs...

La SQ n'a rien à se reprocher dans l'accident impliquant des cyclistes à St-François-Xavier

Ève BÉDARD

Sherbrooke

Selon la Sûreté du Québec, les circonstances entourant l'accident qui a causé la mort du jeune Frédéric Marcoux, à Saint-François-Xavier-de-Brompton, le 25 avril dernier, sont claires et le dossier suit son cours normal.

Outré du fait que le propriétaire du véhicule qui a heurté son fils de 12 ans réclame une somme de 2000 \$ pour faire réparer sa voiture, le père de la victime, Sylvain Marcoux, dénonçait certaines irrégularités dans le déroulement de l'enquête.

Le matin de l'accident, quatre jeunes cyclistes circulaient sur la route 249 et se rendaient à l'école primaire, quand Frédéric, son frère de huit ans et un autre enfant ont été heurtés par une voiture.

D'après M. Marcoux, les policiers de la Sûreté du Québec n'avaient retenu qu'un seul témoignage, soit celui du conducteur qui a fauché son fils. Toutefois, celui du conducteur ou de la conductrice qui circulait en sens inverse au moment du drame pourrait l'aider à éclaircir certains faits qu'il juge nébuleux.

Rien de neuf

L'identité de cette personne n'est pas connue des policiers et la SQ juge que son témoignage n'apporterait pas de renseignements plus pertinents que ceux qui sont déjà en leur possession.

«Le mandat de la Sûreté du Québec est d'enquêter, de rencontrer les gens impliqués afin d'établir les faits le plus clairement possible et on n'écarte personne sous aucun prétexte, explique le capitaine de la SQ à Sherbrooke, Yvon Champagne. Mais il serait surprenant que la personne qui circulait en sens inverse puisse apporter des éléments nouveaux au dossier.»

En fait, selon le rapport, les enquêteurs auraient recueilli les témoignages du conducteur du véhicule, des jeunes cyclistes et celui du chauffeur d'une camionnette aussi impliquée dans l'accident, établissant ainsi des circonstances d'accident bien claires.

«L'accident est survenu dans une côte alors qu'une camionnette a brusquement freiné pour éviter les trois cyclistes qui traversaient la route. Pour éviter de frapper la camionnette, la voiture roulait derrière cette dernière aurait dévié vers l'accotement heurtant les cyclistes qui circulaient alors en sens inverse», raconte le capitaine Champagne.

La SQ sympathise avec la famille de la victime qui vient tout juste de perdre un enfant «mais cela ne veut pas dire que notre travail a mal été fait. Au sujet de l'expert en reconstitution, il n'a pas été dépêché sur les lieux de l'accident parce que les circonstances étaient claires et que rien n'indiquait au moment du drame qu'il y aurait décès», affirme le capitaine, en rappelant que l'accident est survenu à 7 h et que la mort de Frédéric Marcoux est survenue à 23 h soit près de 20 heures plus tard.

De plus, les policiers de la SQ affirment que la déféction d'un niveau des freins de la voiture, qu'elle soit survenue avant ou après l'accident, n'a eu aucun rapport avec l'incident.

Sylvain Marcoux connaissait déjà la version des faits de la SQ et réitéra sa position. «C'est complètement faux, je démens tout et j'ai des preuves à l'appui. Les faits contenus dans le rapport prouvent qu'il y a des incohérences... La SQ a mal fait son travail et veut s'en cacher!»

Le dossier est présentement entre les mains du coroner qui décidera dans les prochains mois s'il y a lieu d'ouvrir une enquête publique à ce sujet.

Les portes de Silicon Valley s'ouvrent grandes

□ 24 étudiants de l'Université de Sherbrooke en génie informatique et en génie électronique partent pour la Californie



Imacom-Daguerre, Martin Blache
Louis Létourneau, Michel Ladrière et Jean-Benoît Aubé, du groupe de 24 étudiants en génie informatique et en génie électrique

Michel RONDEAU

Sherbrooke

En préparant une visite à Silicon Valley, un groupe d'étudiants de l'Université de Sherbrooke court peut-être au devant de son avenir.

«On n'arrête pas de nous parler de Silicon Valley», relate Louis Létourneau, responsable des relations publiques de ce groupe de 24 étudiants en génie informatique et en génie électrique, qui visitera, du 17 au 23 août, les entreprises et centres de recherches de ce célèbre lieu. «C'est le centre nerveux de l'électronique.»

Les finissants québécois en informatique et génie

informatique sont très en demande, actuellement. Les entreprises québécoises, canadiennes, américaines et étrangères se ruent aux portes des universités pour les embaucher. «Les gradués sont très recherchés, dit Jean-Benoît Aubé, le trésorier du groupe qui part en Californie. Plus de 97 pour cent d'entre nous trouvent des stages». Et de l'emploi, ils en ont. «On nous ouvre toutes les portes», ajoute le coordonnateur du projet, Michel Ladrière. «Il y a même un bureau de placement pour les Québécois à Silicon Valley.»

Le projet de visite a été conçu en septembre dernier et, depuis, les étudiants ont travaillé à sa réalisation. Il a fallu définir les objectifs, vérifier les attentes des participants, concevoir l'itinéraire en s'entendant

préalablement avec les entreprises là-bas, puis chercher des commanditaires et réaliser des activités de financement, raconte Michel Ladrière. Un joli boulot dont les exigences ne se mesurent qu'au fur et à mesure, fait-il comprendre.

Jean-Benoît Aubé a même travaillé à la conception de pages Web sur Internet pour présenter les bars de la région, un moyen de financement qui a donné peu de résultats pour l'instant, «mais nous voulons développer un site pour présenter les bars, les restaurants, les théâtres de l'Estrée. Il existe un tel site au plan canadien, qui s'appelle Alliance 2000, mais il y a peu de choses sur l'Estrée.»

Au retour de Californie, les étudiants produiront un rapport à l'intention de leurs commanditaires.

LE GRAND MÉNAGE

3,9%[†] Taux de financement
Les meilleures



CAVALIER 4 PORTES
188 \$ /LOCATION 36 MOIS** (A)
AU MÊME PETIT PRIX QUE LA Z22



CAVALIER Z22
188 \$ /LOCATION 36 MOIS** (B)



ASTRO
19997 \$*



METRO 3 PORTES
147 \$ /LOCATION 36 MOIS** (C)



BLAZER
259 \$ /LOCATION 24 MOIS** (D)



ACHIEVA
18 497 \$*



LUMINA
269 \$ /LOCATION 36 MOIS** (E)



MONTE CARLO
269 \$ /LOCATION 36 MOIS** (F)

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 24 ou 36 mois, avec versement initial (ou échange équivalent) de A: 1 400 \$, B: 1 700 \$, C: 1 400 \$, D: 4 437 \$, E: 2 000 \$, F: 3 000 \$, G: 3 158 \$, H: 1 200 \$. Préparation incluse. Transport (A et B: 620 \$, C: 525 \$, D: 695 \$, E et F: 785 \$, G: 840 \$, H: 895 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépot de sécurité requis de A, B, C, D, G, H: 300 \$ et E, F: 325 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de B: 2 \$ du kilomètre après 60 000 km pour A, B, C, E, F, H et après 40 000 km pour D et G. Taux de financement à l'achat applicable sur certains modèles pour un terme allant jusqu'à 48 mois. †L'Assistance routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

La clientèle de la CMTS demeure stable

□ Avec 6,6 millions de passagers payants en 1996, les utilisateurs sont aussi nombreux qu'en 1992

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

L'utilisation du transport en commun s'est pratiquement maintenue dans la région de Sherbrooke au cours de l'année 1996, avec plus de 6,6 millions de passagers payants, indique le dernier rapport annuel de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS).

Les statistiques démontrent en effet que le nombre d'usagers du transport urbain a diminué très légèrement de 0,8

pour cent entre 1995 et 1996, alors qu'il avait chuté de 2,7 pour cent entre 1994 et 1995.

Le nombre d'utilisateurs est toutefois sensiblement le même qu'en 1992.

«Une diminution de 0,8 pour cent pour le transport en commun, ce n'est vraiment pas énorme, surtout si on se compare à d'autres organismes de transport confrontés à des baisses de quatre ou cinq pour cent. Pour nous, ça relève de la stabilité», indique la directrice générale de la CMTS, Huguette Dallaire.

Et selon elle, les données prélimi-

naires pour les six premiers mois de 1997 indiquent une diminution de moins de un pour cent de la clientèle de la CMTS. Mais, signale Mme Dallaire, «le baromètre est le mois de septembre».

En revanche, le nombre d'utilisateurs du transport adapté a progressé 3,9 pour cent entre 1995 et 1996, pour atteindre 139 691 transports. La participation financière des villes membres de la CMTS a cependant diminué de 170 000 \$ en 1997, tandis que les dépenses globales pour ce service ont baissé de huit pour cent, une situation

que dénonce le Regroupement des usagers du transport adapté.

Entre 1994 et 1995, le nombre d'usagers du transport adapté avait progressé de 1,9 pour cent.

Le président de la CMTS, Jacques Jubinville, signale à ce propos que «dans la région de Sherbrooke, l'ensemble des services de santé et le vieillissement de la population favorisent une augmentation constante du nombre d'utilisateurs du transport adapté».

«Ce qu'il faut regarder, c'est le budget global attribué au transport adapté», fait-il valoir. Celui-ci est de

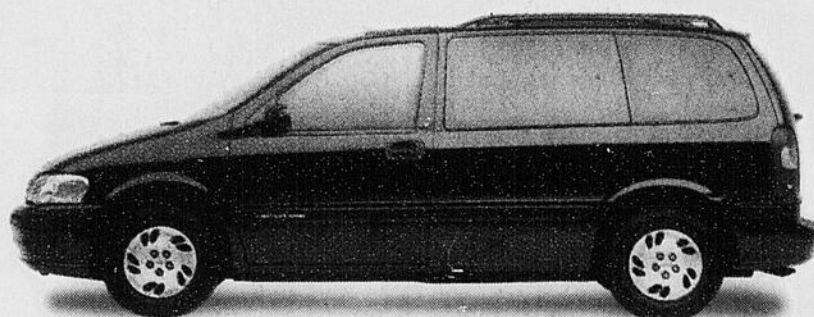
1 787 000 \$ en 1997, alors qu'il était de 1 940 000 \$ en 1996.

Le rapport de la CMTS pour 1996 démontre par ailleurs une diminution du nombre d'heures de service de 1,3 pour cent pour le transport urbain et de 1,2 pour cent dans le transport adapté.

La présidente du syndicat des chauffeurs urbains de la CMTS, Louise Bibeau, note à ce propos que «depuis mars 1996, nous sommes passés de 116 à 113 chauffeurs. Donc, effectivement, il y a eu des heures de service d'enlèvements».

AGE CHEVROLET 97

Cement sur certains modèles.
Plus d'offres de l'année.



VENTURE, LA MAXI MINI VAN
229 \$ /LOCATION 24 MOIS** (G)



TRACKER 4 PORTES
16 997 \$*



PICK UP CK
199 \$ /LOCATION 36 MOIS** (H)
OU **18 997 \$***



La Carte GM

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Une région sans nom



Pierre DUBOIS

C'est dans l'enthousiasme que les intervenants du milieu accueillirent au printemps dernier la création de la région administrative 04-sud, affublée depuis du numéro 17.

Ce n'est pas le numéro qui pose maintenant problème. C'est le nom. La Commission de toponymie du Québec a refusé l'appellation de «Centre du Québec». Cette désignation semblait pourtant faire l'unanimité des principales villes concernées. Autant les secteurs de Drummondville, de Victoriaville, de Bécancour que de Nicolet semblaient y trouver un dénominateur commun.

La Commission a plutôt suggéré l'appellation de «Bois-Francis» pour désigner la nouvelle structure. Ce nom colle parfaitement à la région de Victoriaville mais pas du tout aux trois autres secteurs. La vocation industrielle et de service de Drummondville, celle de l'industrie lourde de Bécancour et celle agricole du secteur de Nicolet s'associent mal aux Bois-Francis. Alors pourquoi pas «Centre du Québec»?

C'est du côté de Trois-Rivières que la résistance serait venue. En effet, le nom de plusieurs établissements, autant publics que privés, contiennent la fameuse mention «centre du Québec». Plusieurs auraient donc à changer de nom.

En créant à l'époque la région 04, qui regroupait la Mauricie, les Bois-Francis et Drummondville, le gouvernement avait obligé un mariage de raison et non une association naturelle. En effet, avant la construction, à la fin des années 60, du pont qui enjambe le Saint-Laurent, la rive nord et la rive sud n'avaient à peu près aucune affinité. L'obstacle que représentait cette voie d'eau limitait les contacts entre les riverains des deux «bords». Seul un service de traversiers permettait les échanges.

Une fois le divorce administratif consommé, Trois-Rivières peut retourner à son territoire naturel, celui de la Mauricie. Et la Mauricie, c'est vraiment un «naturel». Elle tire son nom de la rivière Saint-Maurice qui parcourt absolument tout le territoire, du nord de La Tuque à la cité trifluvienne.

Les principales agglomérations de la nouvelle région administrative numéro 17 n'ont même pas autant d'affinités entre elles que celles de la Mauricie. Mais imposer un nom tel que, par exemple, Bois-Francis, n'inciterait personne à penser qu'on désigne ainsi une nouvelle région administrative. Le «Centre du Québec» serait plus approprié pour un nouveau territoire administratif qui veut maintenant se tricoter serré.

Les élus et intervenants de la nouvelle région 04-sud ou 17 sont d'accord pour la désignation «Centre du Québec». La Commission de toponymie et le gouvernement du Québec devraient écouter les vœux du milieu et passer à autre chose. Il y a des énergies à mettre dans bien d'autres domaines et des problèmes bien plus graves à régler pour le gouvernement sans en gaspiller plus sur un simple nom.

Les vols d'autos continuent

Malgré les millions \$ d'investissement des compagnies d'assurances en promotion et en réduction de primes pour inciter les propriétaires de véhicules automobiles à brûler les pièces et à se munir de systèmes anti-vol de toutes sortes, les statistiques montrent que le nombre de vols n'a pas diminué depuis le début des années 90.

Ce qui semble être un constat d'échec, à première vue, ne reflète pas tout à fait la réalité. Il faut penser que le parc automobile ne cesse d'augmenter. Il faut mettre en contexte aussi la situation économique difficile qui perdure depuis le début de la décennie. Son influence sur l'augmentation des vols joue sûrement. Les gens désœuvrés choisissent parfois des raccourcis pour gagner leur croûte.

Comme le faisait remarquer si justement la représentante d'une firme d'assurances, si des efforts importants n'avaient été consentis, la situation se serait aggravée plutôt que de refléter une certaine stabilité.

Ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que le vol de voitures est une activité tentante pour celui qui choisit la voie illégale. Cela rapporte vite et surtout les peines encourues pour celui qui se fait arrêter sont assez légères parce que la justice classe le vol de véhicules dans la catégorie des crimes non-violents.

Les compagnies d'assurances ont donc intérêt à poursuivre leurs efforts de sensibilisation auprès de leurs clients. Ils pourraient d'ailleurs insister encore un peu plus sur les habitudes des conducteurs. Comme celle de laisser tourner le moteur devant le dépanneur parce qu'on en a que pour quelques secondes... Ce qui caractérise un voleur, c'est l'audace. Ne l'oublions pas.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

POINT DE VUE

La planète Terre est-elle habitée?

Alors que la sonde Pathfinder s'est posée sur la planète Mars pour savoir s'il y a de la vie, c'est à se demander si l'humanité (nous tous) sait qu'il y a des gens qui existent sur notre bonne vieille Terre.

Il y a des milliers de personnes qui meurent de faim à chaque jour, dont des enfants, une réalité qu'on ne veut pas toujours voir ou savoir. Plus d'un million d'êtres humains vivent avec moins de 1 \$ par jour selon les Nations unies.

D'un côté, nous dépensons des milliards \$ pour savoir si la vie existe sur Mars et de l'autre, nous coupons l'aide au développement international pour aider les peuples du Tiers-Monde. Je n'ai rien contre la recherche scientifique, mais un peu plus de partage des richesses ferait moins de drames humanitaires.

Nous pourrions aussi ramener cette notion de partage à nous, Québécois et Québécoises, (aussi Estriens et Estriennes).

Au lieu de fermer les yeux ou d'éviter les gens membres d'associations à but humanitaire

ou communautaire qui nous sollicitent, nous pouvons donner un peu d'argent, si minime soit-il.

Il y a des gens qui s'endettent pour l'éclat d'une auto, d'une maison, d'un ordinateur ou quoi d'autres, pour des milliers \$, et refusent de donner quoi que ce soit à la main tendue par les démunis.

Votre portefeuille est bien ouvert lorsqu'il s'agit de dépenser pour aller voir un bon film (8 \$) ou pour prendre une bière entre amis dans un bar (4 \$), mais pas pour donner l'équivalent ou même moins à de plus pauvres que nous.

Je voudrais vous donner un exemple de partage parmi tant d'autres: récemment, Maurice Raymond et son épouse Yvette, de Sherbrooke, partageaient à parts égales entre leurs huit enfants le gros lot d'un million \$ gagné au tirage «Millions Possibles» de Loto-Québec. Ils auraient pu le garder pour eux et le placer avec un bon taux d'intérêt ou le dépenser pour toutes sortes de choses. On n'est pas obligé non plus d'être millionnaire pour faire un don, quel qu'il soit.

C'est l'attitude envers les autres qui compte, c'est le geste, si petit soit-il. Imaginez-vous si chacun de nous faisait sa part: quelle chaîne humaine de solidarité!

Actuellement, 20 % des humains les plus pauvres du globe doivent se partager une fraction misérable de 1,1 % du revenu mondial. Les grandes richesses sont entre les mains d'une infime minorité d'humains. Et je pourrais continuer comme cela pendant longtemps...

Si nous partageons, ce ne serait pas comme s'il y avait deux planètes, une pour les riches et une pour les pauvres.

Les scientifiques devraient envoyer une sonde sur leur propre planète, la Terre, pour entendre ceux et celles qui ont faim ou qui vivent dans une misère noire, souvent sans espoir.

Ouvrons nos antennes (notre cœur) et nous aussi nous ferons la plus belle découverte qui soit: l'amour.

Rénéald Daigneault
Ascot

OPINION

Sur la couverture médiatique

Durant la fin de semaine du 20 au 22 juin, les joueurs et joueuses de soccer de niveau pee-wee de la région se donnaient rendez-vous au Parc Sylvie-Daigle pour le tournoi Challenge Evangelista. J'ai eu le plaisir d'y participer en tant qu'entraîneur d'une équipe féminine. Notre équipe de Fleurimont y a disputé six magnifiques parties en deux jours. Enormément d'énergie y a été dépensée par des filles qui aiment ce qu'elles font.

Vous vous doutez certainement que tout ne peut être parfait. Mis à part la pluie qui a compliqué la vie du comité organisateur, je me dois de souligner que la couverture médiatique faite par votre quotidien lundi le 23 juin fut à moitié satisfaisante. Avez-vous oublié qu'à ce tournoi, des jeunes filles se sont aussi dépassées pour atteindre la finale?

Que voyait-on dans votre quotidien à ce sujet: une toute petite phrase d'à peine 15 mots à la fin d'un article traitant exclusivement de la partie masculine de ce tournoi.

Pourquoi le soccer féminin serait-il moins intéressant que le masculin? Est-ce que les filles n'offrent pas un calibre de jeu assez important pour être retenues? Ah, je le sais: les filles n'y mettent pas assez d'intensité et de sérieux, ex: parmi mes joueuses, quatre étaient blessées aux chevilles, aux jambes ou au dos et trois jouaient quand même. La 4e voulait passer outre à notre refus en jouant, en faisant «attention», qu'elle disait. Non, j'ai beau chercher, je ne trouve aucune raison intelligente qui justifie le sexisme, choquant pour 70 à 80 joueuses, de la rédaction.

Pour terminer, je n'ai que deux choses à ajouter. La première: la petite ligne de 15 mots pour la facette féminine du tournoi que votre journaliste a écrite lundi n'était qu'un tissu de mensonges car en date du 25 juin, la partie finale féminine U-13 arrêtée par la pluie n'avait pas encore été reprise. Étonnant, non! Ou avez-vous pêché que les Indiens avaient battu le Royal Y? Ah oui, vous deviez écrire quelque chose! N'importe quoi! Même

des faussetés. Bravo!

Deuxièmement, je trouve spécial que ce soit un homme qui défende le soccer féminin et que ce soit une journaliste féminine (que je ne nommerai pas... fiou!) qui décide que ce n'est pas assez important et ose écrire n'importe quoi! Je vous laisse juger.

Le succès d'un quotidien est assuré par plein de petits faits locaux rapportés correctement et avec équité pour tous, dans toutes les facettes de la société! Mais tout le monde le sait, quand ce sont des belles choses qui se passent...

Ça me choque! Est-ce que cela paraît? Salutations!

Louis Desharnais
Fleurimont

NDLR: Nous regrettons l'erreur en ce qui concerne le résultat du match entre les Indiens et le Royal Y. Nos félicitations à l'équipe gagnante.

Une urgence: la pauvreté chez les enfants



Jean Chrétien

Lettre aux premiers ministres
Jean Chrétien et Lucien Bouchard

Très honorables messieurs,

Le premier ministre Roy Romanow de la Saskatchewan proposait au début de juin une conférence des premiers ministres pour discuter d'emploi, d'unité et de pauvreté des enfants. Une telle rencontre doit avoir lieu le plus tôt possible.

Je vous demande, à vous deux comme chefs respectifs de deux gouvernements qui me représentent, de répondre rapidement, clairement et positivement à cette proposition.

La pauvreté des enfants affecte un nombre toujours croissant de jeunes Canadiens. Les citoyens du pays attendent un engagement ferme à éliminer la pauvreté chez les enfants, qui prendrait la forme d'un projet de société globale où les ressources existantes seraient réaffectées.

Nous avons les moyens de fournir une vie meilleure à tous nos enfants. Je demande que tous les premiers ministres du Canada prennent un engagement ferme et qu'ils se fixent des objectifs clairs et chiffrés à éliminer la pauvreté chez les enfants.



Lucien Bouchard

Pierre Poulin

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeurRené Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chefStéphane Lavallée
Directeur de l'information
Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ

François Fouquet
DirecteurAlain LeClerc
Adjoint au directeurMichel Poulin
Adjoint au directeur
et responsable
de la promotion

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
DirecteurAndré Roberge
Michel Dayon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
ContrôleurJulienne Poulin
Gérante du créditAndré Custeau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

«Les Russes aussi chaleureux que leur vodka»

□ Le Sherbrookoï Guillaume Déziel retourne avec enthousiasme en Russie pour enseigner le français

Ève BÉDARD
Sherbrooke

En arrivant, Guillaume Déziel s'est vu comme dans un film russe. Chapeaux de poils, malles noires, fumée brumeuse sous les pas des gens qui marchent dans les rues. Le mystère qui entoure la Russie est sans cesse perpétué par les grands du cinéma, mais en s'y attendant, en regardant derrière la laideur grise qui est d'abord présentée, ce sont des âmes au grand cœur qu'il a découvert.

Par le biais du programme Jeunesse Canada Monde, le Sherbrookoï de 22 ans a eu la chance de se familiariser avec un pays et une culture qu'il n'aurait pas eu la chance de connaître autrement. L'expérience a été pour lui tellement enrichissante qu'il y retourne dès septembre pour enseigner le français à des jeunes russes du niveau primaire, invité par une commission scolaire pour laquelle il a travaillé là-bas.

La première partie de l'échange culturel d'une durée de six mois avait lieu en Ontario où les 14 russes sont venus rencontrer leurs homologues canadiens qui provenaient des quatre coins du Canada. Le groupe de canadiens duquel Guillaume faisait partie s'est ensuite rendu en Russie, dans leurs familles d'accueil respectives, pour le début d'une aventure.

Selon Guillaume, les canadiens connaissent mal ce pays dans lequel il a vécu quelques mois. «On associe toujours la Russie à la guerre, c'est ce que les films nous montrent, mais les gens là-

bas sont tellement généreux, tellement reconnaissants. Les russes ne sont pas très communicateurs, c'est vrai, mais quand on les connaît bien, ils sont aussi chaleureux que leur vodka!», raconte le jeune voyageur.

Noël en Russie

Guillaume est arrivé au début du temps des Fêtes... dans un pays où Noël n'est pas fêté en même temps qu'au Québec.

«C'était le Noël le plus triste de ma vie, soutient Guillaume. On était loin de nos familles, des gens qui fêtent Noël... On dirait qu'il faut être privés de notre culture pour se rendre compte à quel point elle nous manque, à quel point elle est importante.»

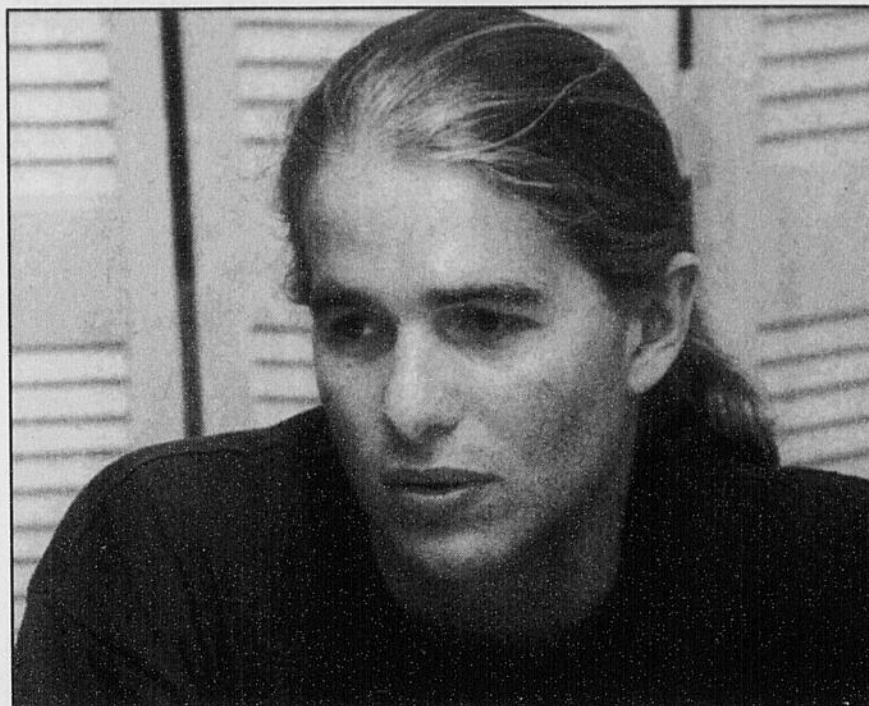
Il était hébergé par la famille de son homologue, Igor Starodvorski, à Kaliningrad, une ville de plus de 500 000 habitants qu'il qualifie de «belle dans sa laideur».

«Malgré le fait que Kaliningrad évoque la laideur de l'après-guerre, la ville est pleine de contrastes qui même laids... sont beaux. Pour l'oeil du photographe, il y a tout plein de monuments, d'architectures différentes et de scènes très intéressantes», explique-t-il.

Le KGB

Mais lorsqu'on photographie des locaux de l'ex-KGB, on s'attire des ennuis.

«Je voulais prendre la photo d'un édifice que je trouvais merveilleusement beau, explique-t-il. Soudain, sortant d'une Mercedes, un grand homme



Imacom-Daguette, François Lafrance

Le Sherbrookoï Guillaume Déziel a eu la chance, par le programme culturel Jeunesse Canada Monde, de se familiariser avec un pays, la Russie. L'expérience lui a tellement plu qu'il y retourne pour onze mois, enseigner le français à des jeunes russes.

rien bâti m'a demandé mon appareil photo et ma pellicule... en russe. Une chance que j'avais une lettre avec moi, expliquant dans sa langue l'innocence de ma présence en Russie!»

Même s'il a vécu quelques mésaventures, ce qui a le plus marqué Guillaume, c'est le paradoxe, l'écart qu'il y a entre les riches et les pauvres. «Là bas, c'est un capitalisme sauvage qui règne.

Pendant que certaines personnes étaient à pied ou en bicyclette en plein hiver dans les rues, on voyait des grosses Mercedes qui passaient... L'argent est détenu par 7% de la population, on les appelle les "New Russians". Et il y a la mafia russe...»

D'après ce que le jeune sherbrookoï a pu constater, certaines personnes sont sans salaire depuis des mois, le

gouvernement n'a pas d'argent pour les payer. La honte et le désarroi sont si grand que certains ne voient pas d'issue. Les suicides se multiplient.

«C'est super triste, mais souvent, les gens ont recours au mariage pour s'en sortir. Ils peuvent alors dépendre du salaire d'un des deux... ce qui vaut mieux que rien du tout.»

Soit, ce n'est pas toujours facile de partir à l'étranger, de se heurter aux réalités des différentes cultures. Mais, autant elles peuvent choquer, autant elles peuvent émerveiller et faire découvrir la vie, la réalité sous un autre jour.

Pour Guillaume, ce fut le cas, et il y retourne avec dans ses bagages, tout plein de matériel éducatif que lui ont procuré certaines écoles de la région. En plus de l'enseigner, Guillaume fera la promotion de sa langue maternelle. Il apporte avec lui des disques québécois et français qu'il fera découvrir aux russes, par le biais de la station de radio Baltic Plus, qui consacre une de ses émissions aux découvertes francophones.

«Ils adorent le français là-bas. C'est la langue du temps des Tsars, de la bourgeoisie, soutient Guillaume.

Or, il reste le financement. Guillaume Déziel ne sera pas payé pour le travail qu'il effectuera là-bas, sa rémunération sera un enrichissement intellectuel, culturel. Le jeune sherbrookoï puise à même ses économies pour son transport en avion, ce qui porte à 6 200 \$ le montant dont il a besoin pour subsister pendant les onze mois de son séjour. Pour l'appuyer dans sa démarche, contactez le Carrefour de Solidarité Internationale, 566-8595.

Actualité en bref

Des honneurs pour les Stentors

Le corps de tambours accumule les honneurs lors des compétitions québécoises auxquelles il participe.

Une première compétition qui se déroulait à Dolbeau, le 14 juillet dernier, a classé les Stentors premiers parmi les autres corps de division 2 qui prenaient part à l'événement.

Les Stentors se sont ensuite produits à Varennes et à Dorion, les 19 et 20 juillet derniers, où ils ont remporté la 2e position, toujours en division 2.

Le corps, qui en est à sa 7e année de compétition, voit d'un bon oeil ces performances remarquables, surtout que celles-ci surviennent un an après une importante restructuration de l'organisation. En effet, la venue de nouvelles recrues, membres et instructeurs, l'an dernier, avait donné un vent de fraîcheur aux Stentors, qui avaient ainsi raflé la 2e position dans leur division au Championnat provincial, lequel se déroulait à Montréal.

L'AMAQ se dissocie du Porc-wow

Sherbrooke - L'association de motos américaines du Québec (AMAQ) de Lennoxville veut rectifier certains faits concernant des billets émis.

Un party Porc-wow s'est tenu le 19 juillet dernier à Windsor et par erreur, sur les billets, le nom de AMAQ y était associé. «Nous voulons seulement nous dégager ainsi de toutes responsabilités que peut causer une telle erreur. Nous n'avions jamais entendu parler de cette fête, nous y sommes donc encore moins associés», explique Mme Brigitte Rioux, trésorière de l'organisme.

LA CLÉ FINANCIÈRE

Assurances • Placements
Services financiers

822-2717

NOMINATION

La direction de N.V. Cloutier Inc., concessionnaire Chrysler à Sherbrooke est fière de compter désormais dans son équipe de service après-vente M. Marc Poirier. Expérimenté, connaissant bien les produits Chrysler, M. Poirier sera en mesure de bien répondre à vos attentes lors de votre prochaine visite au service.



M. Marc Poirier

N.V. Cloutier au service des automobilistes de Sherbrooke et la région depuis 75 ans est fier de la réputation de qualité et de service impeccable qu'il s'est acquise au fil des ans. Bienvenue à tous chez:



2550, rue King Ouest, Sherbrooke 346-3911

LA VENTE LA PLUS PERCUTANTE DE L'ANNÉE EST DE RETOUR!

LA VENTE
COLOSSALE

CHRYSLER

OPTION A: VOUS LOUEZ UNE NEON.

299 \$*
PAR MOIS

LOCATION
TERME DE
30
MOIS

COMPTANT INITIAL DE 299 \$

- TRANSPORT INCLUS
- TAXES INCLUSES
- PAS DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

NEON DODGE/PLYMOUTH 1997

Ensemble 22D:

- Moteur 2 litres à 16 soupapes et 132 chevaux
- Climatiseur
- Transmission automatique
- Deux sacs gonflables
- Radio AM/FM stéréo
- Console centrale
- Plus 36 caractéristiques de série



OPTION B: VOUS ACHETEZ UNE NEON.

14 274 \$**

DE PLUS, CHRYSLER INSCRIRA VOTRE NOM SUR LE SENTIER TRANSCANADIEN!

Chrysler est l'un des commanditaires fondateurs du projet de Sentier Transcanadien. Ainsi, au moment de l'achat ou de la location de n'importe quel véhicule Chrysler en juillet, août et septembre, nous achèterons un mètre du Sentier de votre part et nous afficherons votre nom de façon permanente dans le pavillon de votre choix bordant le Sentier. Passez voir votre concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Toutes remises incluses. Taxe sur le climatiseur incluse. Immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'ex-cédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants.

** Taxe sur le climatiseur incluse. Transport, immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne peuvent être combinées à aucune autre. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

La plus grande vente de skis



sports experts

Il faudrait être fou! pour manquer ça!

DÈS AUJOURD'HUI, 9 h

500

PAIRES DE **SKI ALPIN** à

SKI folie

9999

Valeur jusqu'à 399⁹⁹

1000

PAIRES DE **BÂTONS DE SKI** POUR ADULTES

SKI folie

1499

P.S.M. jusqu'à 34⁹⁹

BILLETTS



Billets vendus à Sherbrooke, Magog et Granby

1 JOURNÉE

Taxe incluse	Rég.	SPÉCIAL
Enfant	23 ⁹⁹	16 ⁹⁹
Étudiant	30 ⁹⁹	22 ⁹⁹
Adulte	38 ⁹⁹	27 ⁹⁹

2 JOURS

Enfant	46 ⁷²	30 ⁹⁹
Étudiant	60 ⁹⁷	39 ⁹⁹
Adulte	76 ⁹²	50 ⁹⁹

TOUS NOS SKIS HAUT DE GAMME

ROSSIGNOL
SALOMON
EXS ADULTE - JR
- 9SJR - VIPER SL
- ENERGY Z
- 4S KEVLAR
- PROLINK
- EVOLUTION
- FORCE - EQUIPE

MOITIÉ PRIX

EX.:
ROSSIGNOL 4S KEVLAR
P.S.M. 399⁹⁹
SKI folie **199⁹⁹**
SALOMON EQUIPE 2S
P.S.M. 949⁹⁹
SKI folie **399⁹⁹**

VÊTEMENTS

HORS LA LOI

INNSBRUCK



jusqu'à

70%

JUNIOR

2 PIÈCES

SKI folie

P.S.M. 129⁹⁹

59⁹⁹

ADULTE

2 PIÈCES INNSBRUCK

Homme et femme

SKI folie

P.S.M. 299⁹⁹

129⁹⁹

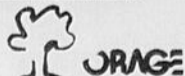
MANTEAU EXPÉDITION SPORT

SKI folie

P.S.M. 139⁹⁹

69⁹⁹

MANTEAUX



SKI folie

P.S.M. 279⁹⁹

79⁹⁹

MANTEAU RÉVERSIBLE
Nylon/polar

SKI folie

P.S.M. 99⁹⁹

49⁹⁹

PLANCHE À NEIGE

BOTTES

SKI folie

valeur jusqu'à 199⁹⁹

99⁹⁹

PLANCHE

ROSSIGNOL



OXYGEN

SKI folie

À partir de

199⁹⁹

VÊTEMENT

MANTEAUX SNOW MANIA

SKI folie

P.S.M. 99⁹⁹

44⁹⁹

Gagnez UN SÉJOUR DE SKI AU VILLAGE TOURISTIQUE

Mont Ste-Anne

et Pour 2 jours de ski nuits personnes

Déposez vos coupons au magasin Sports Experts du Carrefour de l'Estrie

Nom.....
Adresse.....
No. de tél.

ACCESSOIRES

SAC NORDICA - BLIZZARD
FOURRE-TOUT

SKI folie

valeur jusqu'à 69⁹⁹

24⁹⁹

SAC À BOTTES
BLIZZARD - NORDICA

SKI folie

valeur jusqu'à 26⁹⁹

11⁹⁹

FIXATIONS DE SKI

POUR ADULTES

P.S.M. jusqu'à 199⁹⁹

SKI folie

MARKER M28 - M29 TYROLIA

560 - 650 - 660

79⁹⁹

CHAUSSURES DE SKI
NORDICA V30-TC4-NFX

SKI folie

P.S.M. jusqu'à 179⁹⁹

79⁹⁹

100\$ DE RABAIS

SÉLECTION DE LUNETTES DE SKI

uvex - SMITH

SKI folie

Valeur jusqu'à 69⁹⁹

19⁹⁹

SAC À SKI DOUBLE
NORDICA

SKI folie

P.S.M. 69⁹⁹

34⁹⁹

sports experts

CARREFOUR DE L'ESTRIE

346-5286

Également à Magog, Bromont et Granby